

Montréal, le 3 septembre 2019

## VIA LE SDÉ

Me Véronique Dubois Secrétaire RÉGIE DE L'ÉNERGIE Tour de la Bourse 800, Place Victoria, bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Paule Hamelin

Ligne directe: 514-392-9411 paule.hamelin@gowlingwlg.com

Adjointe

Tél.: 514 878-9641, poste no: 65254

Objet : Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification

des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c., à compter du 1er octobre 2019

ÉNERGIR S.E.C.

Dossier de la Régie: R-4076-2018 - Phase 2

Notre dossier: L153570004

Chère consœur,

Pour donner suite à la question posée par la Régie dans le cadre de l'audience dans le dossier mentionné en titre et suite à la réponse fournie par Me Hugo Sigouin-Plasse le 30 août dernier, nous tenons à vous faire part des commentaires suivants.

Nous comprenons qu'Énergir a inclus au plan d'approvisionnement les projets GNR (soit le projet de Saint-Hyacinthe et 2 autres projets dont les caractéristiques n'ont pas encore été autorisées par la Régie). L'ACIG considère qu'il est opportun que les volumes de GNR soient présentés au plan d'approvisionnement pour donner une vue d'ensemble sur le plan d'approvisionnement et ce, même s'il n'y a pas eu encore d'approbation formelle de la part de la Régie sur les approvisionnements en GNR en lien avec ces 2 projets. L'ACIG constate que les volumes projetés de GNR au plan d'approvisionnement sont fournis à titre informatif et que cela ne devrait donc pas préjudicier les déterminations que pourraient avoir la Régie dans le dossier du GNR (R-4008-2017). L'ACIG note également que les investissements liés à ces 2 projets n'avaient pas été inclus dans les coûts du présent dossier tarifaire. L'ACIG n'a pas d'objection avec la proposition d'Énergir de retirer les revenus de réception associés à ces 2 projets.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Paule Hamelin

PH/st